



CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 25 janvier 2022 à 18h00,
au siège de Grand Lac, Communauté d'agglomération
1500 boulevard Lepic 73 100 AIX-LES-BAINS

Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant.)

1 AIX-LES-BAINS	T Christèle ANCIAUX	Départ après la 31 ^{ème} délibération
2 AIX-LES-BAINS	T Renaud BERETTI	Pouvoir de Lucie DAL PALU
3 AIX-LES-BAINS	T Gilles CAMUS	Pouvoir de Marina FERRARI
4 AIX-LES-BAINS	T Daniel CARDE	
5 AIX-LES-BAINS	T Karine DUBOUCHET-REVOL	Arrivée après la 21 ^{ème} délibération Départ après la 31 ^{ème} délibération
6 AIX-LES-BAINS	T André GIMENEZ	
7 AIX-LES-BAINS	T Thibaut GUIGUE	
8 AIX-LES-BAINS	T Philippe LAURENT	
9 AIX-LES-BAINS	T Sophie PETIT GUILLAUME	
10 AIX-LES-BAINS	T Jean-Marc VIAL	
11 LA BIOLLE	T Philippe DA SILVA LOPES	
12 LA BIOLLE	T Julie NOVELLI	
13 BOURDEAU	T Jean-Marc DRIVET	
14 LE BOURGET DU LAC	T Nicolas MERCAT	
15 LE BOURGET DU LAC	T Édouard SIMONIAN	
16 BRISON SAINT INNOCENT	T Jean-Claude CROZE	Départ après la 30 ^{ème} délibération
17 BRISON SAINT INNOCENT	T Marthe MASSONNAT	
18 LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	T Bruno MORIN	
19 CONJUX	T Claude SAVIGNAC	
20 DRUMETTAZ-CLARAFOND	T Danièle BEAUX-SPEYSER	
21 ENTRELACS	T Jean-François BRAISSAND	Pouvoir de Gaëlle GERBELOT
22 ENTRELACS	T Claire COCHET	
23 ENTRELACS	T Jean-Marc GUIGUE	
24 ENTRELACS	T Yves GRANGE	
25 GRESY-SUR-AIX	T Florian MAITRE	
26 GRESY-SUR-AIX	T Colette PIGNIER	
27 GRESY-SUR-AIX	T Patrick POURCHASSE	
28 GRESY-SUR-AIX	T Chrystel TROQUIER	
29 MERY	T Nathalie FONTAINE	
30 MERY	T Stéphane ROULET	
31 MOTZ	T Daniel CLERC	
32 MOUXY	T Catherine RAVANNE	Pouvoir de Laurent FILIPPI
33 PUGNY CHATENOD	T Bruno CROUZEVIALLE	Départ après la 23 ^{ème} délibération
34 RUFFIEUX	T Olivier ROGNARD	
35 SAINT OFFENGE	T Bernard GELLOZ	
36 SAINT PIERRE DE CURTILLE	T Gérard DILLENSCHNEIDER	
37 SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	T Brigitte TOUGNE-PICAZO	
38 TRESSERVE	T Jean-Claude LOISEAU	
39 TRESSERVE	T Christian ROUSSEL	
40 VIVIERS-DU-LAC	T Robert AGUETTAZ	Pouvoir de Martine SCAPOLAN
41 VOGLANS	T Martine BERNON	
42 VOGLANS	T Yves MERCIER	

21 communes présentes

Absents excusés :

CHINDRIEUX

Marie-Claire BARBIER

Autres présents non votants :

Olivier BERLIOUX

Directeur de cabinet

Frédéric GIMOND

Directeur général des services

Laurent LAVASSIERE

Directeur général adjoint des services

Olivier VERDENAL

Directeur financier

Estelle COSTA de BEAUREGARD

Responsable juridique et des assemblées

Eline QUAY-THEVENON

Assistante de direction

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 18 janvier 2022, transmise dans les conditions prévues par les articles L. 2121-10 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales, à laquelle était joint un dossier de travail comprenant l'ordre du jour, la note de synthèse et 33 projets de délibérations.

La convocation, l'ordre du jour et le dossier de travail ont également été transmis aux conseillers communautaires suppléants et aux conseillers municipaux des communes membres de Grand Lac, conformément à l'article L. 5211-40-2 du code général des collectivités territoriales.

Le quorum est atteint avec 41 présents et 46 votants (présents et représentés).

Julie NOVELLI est désignée secrétaire de séance.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Grand Lac ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble (2 Place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble Cedex), dans le délai de deux mois à compter de sa publication (acte réglementaire) ou de sa notification (acte individuel). Le tribunal administratif de Grenoble peut être saisi par la voie de l'application "Télérecours citoyens" sur le site www.telerecours.fr.



DÉLIBÉRATION

N° : 32 Année : 2022
Exécutoire le : 27 JAN. 2022
Affichée le : 27 JAN. 2022
Visée le : 27 JAN. 2022

EAU ET ASSAINISSEMENT **Election des membres de la commission de délégation de service public (DSP) Eau et Assainissement**

Monsieur le Président rappelle que 8 contrats de DSP de l'eau et d'assainissement arrivent à échéance en 2022, ces contrats ont été transférés à Grand Lac au moment de la fusion avec les territoires chautagnard et albanais :

- En eau : Chindrieux, La Biolle, Saint Pierre de Curtille, Cessens, Saint-Germain la Chambotte et l'ancien syndicat du Sierroz, (Vions en 2031)
- En Assainissement : Chindrieux et Vions

Afin d'harmoniser la fin des calendriers entre les contrats, il convient de passer des avenants de prolongation qui doivent être validés par une commission de délégation de service public. Par conséquent, il est nécessaire de créer une commission de délégation de service public pour l'Eau et l'Assainissement.

L'article L. 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit les modalités de l'élection des membres du Conseil Communautaire aux commissions de délégation de Service Public. Cet article prévoit que la commission est composée de l'autorité habilitée à signer la convention de délégation de service public ou son représentant (président ou élu ayant reçu délégation), et par cinq membres de l'assemblée délibérante, élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste. Il est procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection de suppléants en nombre égal à celui de membres titulaires.

Par délibération en date du 14 décembre 2021, le conseil communautaire s'est prononcé sur les modalités de dépôt des listes. Une liste a été reçue, dans les conditions prévues par la délibération précitée, avec les candidats suivants :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Marie-Claire BARBIER	Brigitte TOUGNE-PICAZO
Jean-François BRAISSAND	Yves GRANGE
Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET	Gérard DILLENSCHNEIDER
Marie-Pierre MONTORO-SADOUX	André GIMENEZ
Bernard GELLOZ	Jean-Marc DRIVET

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 1411-5 et L. 2121-21,

Le Conseil de Communauté :

- APPROUVE la création de la commission de délégation de service public Eau et Assainissement,
- PROCLAME les conseillers communautaires suivants élus membres titulaires de la commission de DSP Eau et Assainissement :
 - Mme Marie-Claire BARBIER
 - M. Jean-François BRAISSAND
 - M. Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET
 - Mme Marie-Pierre MONTORO-SADOUX
 - M. Bernard GELLOZ
- PROCLAME les conseillers communautaires suivants élus membres suppléants de la commission de délégation de service public Eau et Assainissement :
 - Mme Brigitte TOUGNE-PICAZO
 - M. Yves GRANGE
 - M. Gérard DILLENSCHNEIDER
 - M. André GIMENEZ
 - M. Jean-Marc DRIVET

Aix-les-Bains, le 25 janvier 2022

Le Président,
Renaud BERETTI



- Délégués en exercice : 67
- Présents et représentés : 43
- Votants : 43
- Pour : 43
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0
- Nuls : 0

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Election des membres de la commission de délégation de service public (DSP) Eau et Assainissement

Date de transmission de l'acte : 27/01/2022

Date de réception de l'accusé de réception : 27/01/2022

Numéro de l'acte : d3986 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20220125-d3986-DE

Date de décision : 25/01/2022

Acte transmis par : ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.3. Designation de représentants
5.3.5. Autres (dont SEM; Commissions...)